

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE « JOUONS LA CARTE DE LA FRATERNITÉ – 2024 »

Offre culturelle avec école-collège du même territoire
Département de la Gironde

Présentation du projet

Chaque année, la Ligue de l'Enseignement de la Gironde propose à destination des établissements scolaires un parcours d'éducation artistique et culturelle et d'éducation à la citoyenneté pour un projet de classe transdisciplinaire qui se nomme « Jouons la carte de la fraternité ». L'idée est simple, celle d'une bouteille à la mer... Le principe de l'opération repose sur des cartes postales faites à partir de photos d'artistes sur le thème de la fraternité, ayant pour objectif d'être adressées à des inconnus afin de leur partager un message poétique de solidarité et de fraternité.

Les classes engagées tisseront des liens entre art et citoyenneté, à travers un parcours de sensibilisation au respect et à la tolérance sur la base d'ateliers d'écriture et d'analyse de photographies, ainsi qu'un parcours d'éducation artistique et culturelle accompagné d'un.e artiste. Cela afin d'explorer les univers artistiques de la photographie et de l'écriture, l'éducation à l'image et établir une correspondance jusqu'à une restitution qui fera le lien entre les différentes classes participantes.

Une thématique se dégage pour cette année, celle de la relation entre « l'homme et la nature ». L'artiste intervenante proposera une immersion artistique à travers des ateliers de pratiques pluridisciplinaires. Les élèves développeront ainsi leurs sensibilités, en adoptant une nouvelle approche de l'environnement naturelle qui les entourent. Ils se plongeront dans l'univers du livre par le son, puis par le dessin et la poésie. Il s'agira également d'apprendre à appréhender ses espaces de vie grâce à l'univers sonore, sortir des images omniprésentes de la société et à nourrir son imaginaire. Cela projet peut aboutir à l'élaboration d'un récit collectif avec pour fil conducteur, les principes de solidarités et de fraternités.

Objectifs

Cette proposition s'articule autour des trois piliers de l'éducation artistique et culturelle qui sont de : rencontrer, pratiquer et connaître.

- **Développer l'imaginaire et leur créativité** : éduquer le regard, sensibiliser à la lecture d'images et développer l'imaginaire, échanger avec des artistes et des professionnels de la culture. Nourrir son imaginaire, sa curiosité et sa créativité.
- **S'exercer à penser** : engager dans une réflexion sur la diversité de notre société, les discriminations, les injustices, les préjugés et leurs représentations. Se reconnecter aux sens.



- **S'approprier des savoirs, des techniques et des méthodes de collaboration** : s'engager dans un processus de création original et collectif.

Domaines artistiques et culturels

Arts visuels – Écriture – Photographie – Citoyenneté

Publics concernés

- Participants : 10 classes
(6e + 5e + 5e + CE2/CM1 + CE2/CM1 + CM1/CM2 + 6e + CM2 + CM2 + CM2)
- Établissements scolaires : Collège Aliénor d'Aquitaine (Castillon-la-Bataille), Collège Toulouse-Lautrec (Langon), École de Saint-Genès-de-Castillon, École de Roaillan, École Gambetta (La Teste-de-Buch), École de Preignac
- Nombre de bénéficiaires : 224 élèves
- Âge : 7-12 ans

Au fil du projet, les classes du premier et second degré partageront leurs travaux, aussi nous vous invitons à vous rapprocher de votre école du secteur qui pourrait prendre part à cette offre culturelle.

Étapes prévisionnelles

- **Formation des enseignants** : Chaque enseignant retenu s'engage à participer au temps d'accompagnement lié à ce dispositif dans le cadre de la formation modulaire.
 - À distance : appropriation des pistes pédagogiques et ressources liées au domaine artistique et à la thématique, temps de préparation de sa classe, concertations avec l'artiste et échanges liés à l'organisation du projet, préparation de l'exposition de valorisation.
 - En présentiel : un mercredi matin à la Ligue de l'enseignement à Artigues (durée 3h). Temps d'information, de rencontre artistique et d'immersion dans le projet avec l'artiste qui interviendra dans les classes : atelier de pratique pour s'approprier la proposition choisie ; points de vigilance pour engager son projet de classe en EAC en partenariat.
- **Interventions de la Ligue de l'Enseignement** : une séance de 2h00 avec une coordinatrice jeunesse et un médiateur culturel.
 - Dans les classes : éducation à la lecture d'images, débat avec les élèves sur les différentes formes de discriminations, animation d'un atelier d'écriture finalisé par une correspondance avec un inconnu.
 - Envoi des cartes postales « Jouons la carte de la Fraternité » 2024 : à réaliser en autonomie dans les classes avec les professeurs, toutefois les médiateurs de la Ligue pourront vous aider dans l'écriture et trouver des idées de structures à qui envoyer.

- **Interventions artistiques** : trois séances de 2h00, soit 6h00 par classe.
 - Dans les classes : présentation du travail de l'artiste, de son univers artistique et à partir de ses réalisations (roman graphique, film documentaire, court métrage...). Échanges autour des problématiques abordées : l'appauvrissement de la nature, la détérioration des milieux et des écosystèmes, le rapport vertical et patriarcal au vivant les conséquences sur nos identités, nos rapports aux sens, aux sensations et les interrogations relatives à demain.
 - Mise en pratique du son et des perceptions dans l'établissement scolaire. Elaboration des prémices d'un récit collectif.

Notes :

Il s'agit ici de pistes préalables de réflexion, elles seront clairement établies en co-construction avec les participants au projet.

Restitution envisagée

En fin d'année scolaire, une journée sera organisée pour se faire rencontrer les élèves de collèges et des élèves de l'école primaire qui ont participé au projet. Ensemble, ils pourront se partager leurs expériences vécues du parcours. Ce sera également l'occasion de conter leur récit collectif, présenter leurs productions plastiques, écouter des sons qui ont été enregistrées.

Partage collectif, témoignages des démarches et expériences vécues. Transmission et lien entre école-collège, sur les différences de représentations qu'ils ont de leur même territoire.

Rétroplanning

- **Période 1** (septembre-octobre) : formation des enseignants
- **Période 2** : (janvier-février) : interventions Ligue de l'Enseignement 33 + envoi cartes postales
- **Période 3** (mars-avril) : interventions Mélanie Trugeon
- **Période 5** (mai-juin) : restitution lien école-collège

Les participants

Conseiller pédagogique référent (**DSDEN33**) : Bernard Pradier – pilotage et animation pédagogique CPD arts visuels – 06 23 17 04 09 – bernard.pradier@ac-bordeaux.fr

Ligue de l'Enseignement de la Gironde : Antoine Théry – chargé d'actions culturelles – culture@laligue33.org – 06 22 00 80 30

Intervenante artistique : Mélanie Trugeon – artiste auteur & réalisatrice – melanie_trugeon@yahoo.fr – melanietrugeon.com – 06 18 48 50 20

Conseillère arts et culture (**DAAC**) : Nathalie Ferrier - en charge du dossier arts plastiques numériques et visuels - nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr

Financement

L'école doit prévoir un financement pour :

Le petit matériel pour la pratique artistique (stylos, feuilles, ciseaux, colle...). Éventuellement, des repas pour les intervenants dans les établissements scolaires le midi. Prévoir des frais d'envoi postaux à chaque élèves participants (pour les cartes postales).

L'école peut solliciter les collectivités locales et ses partenaires habituels pour des financements. Un déplacement peut être à prévoir pour la restitution, à définir selon le territoire étant donné que le travail aura été effectué les mêmes circonscriptions.

Les frais du parcours (formation artistique, ateliers dans les classes, coordination) sont pris en charge conjointement par :

La Ligue de l'enseignement de la Gironde, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Gironde. La formation des enseignants est assurée par la DSDEN33 en collaboration avec la Ligue de l'enseignement de la Gironde et les artistes.

Si ce projet vous intéresse, il est impératif de prendre contact avec Antoine Théry de la Ligue de l'Enseignement de la Gironde (culture@laligue33.org – 06 22 00 80 30) afin de co-construire les différentes étapes du projet et de détailler le budget.